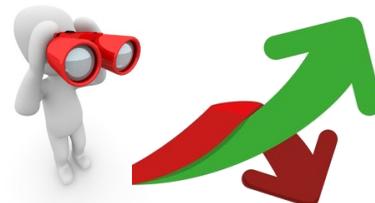


Le pouvoir d'achat des enseignant(e)s : En baisse ou en hausse?



Les **augmentations salariales** concédées aux syndiqués de la fonction publique par la partie patronale lors des dernières négociations sont **si minces** que plusieurs personnes se posent la question à savoir s'il s'agit véritablement d'augmentations. En effet, si une augmentation salariale ne suit pas le taux d'inflation, **il faut alors parler d'une diminution du revenu disponible et du pouvoir d'achat.**

Contrairement à ce qui est souvent admis, les enseignantes et enseignants ont vu leur pouvoir d'achat augmenter depuis les dernières négociations (+0,4 % en 2016, +1.1 % en 2017, +0.8 % prévu en 2018). Or, il faut prendre en compte que cette augmentation **couvre à peine les pertes** de pouvoir d'achat qui se sont succédé depuis 2010. Au final, le pouvoir d'achat des enseignantes et enseignants a progressé de 1,5 % en un peu moins de dix ans. **Pas de quoi sauter de joie.** Il faut aussi souligner que selon l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), le pouvoir d'achat de l'ensemble des Québécois grimpait de 4,2 % entre 2016 et 2017 alors qu'il n'augmentait que de 1,5 % pour les membres de la fonction publique.

On pourrait être tenté d'ignorer ces chiffres en invoquant le généreux fonds de retraite des membres de la fonction publique québécoise comme l'ont si souvent fait plusieurs commentateurs de l'actualité. Or, encore là, les chiffres font mal. En **comparaison avec les autres salariés** du Québec, la **fonction publique accuse un retard** de 13,7 % au niveau du salaire. Ce retard demeure de 6,6 % lorsque le régime de retraite est pris en considération. Dans le cas précis des **enseignantes et enseignants** du Québec, ils **accusent en plus un retard de 22 % au niveau du salaire d'entrée et de 18 % au niveau du salaire maximum** par rapport à la moyenne canadienne.

En bref, le pouvoir d'achat des enseignants a légèrement augmenté depuis le début de la présente convention collective, mais il l'a fait moins rapidement que la moyenne québécoise. Les comparaisons avec les autres salariés du Québec et les autres provinces ne font que **confirmer** le portait d'un métier dont les **avantages salariaux s'érodent avec le temps.** Considérant cela, il ne faut pas se surprendre que la **profession enseignante soit boudée** par les **jeunes** et qu'une **pénurie** s'annonce dans **plusieurs régions** du Québec.

Francis Olivier Bolduc

Représentant Jeunes CSQ (CSPN)

Sources :

Harvey, Pierre Antoine (2019) *La structure salariale et préparation de la prochaine négociation.*

Conférence présentée le 31 janvier 2019.

Institut de la Statistique du Québec (2019) Revenu disponible par habitant.

En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/revenu-menage/rp_ra-hab06-16.htm